



COMMUNIQUE DE PRESSE

7 décembre 2018

Une colère s'exprime dans notre pays. Elle doit être entendue.

A la veille d'une nouvelle journée de mobilisation autour du mouvement des « gilets jaunes », et devant les risques majeurs de débordements et d'atteintes aux personnes et aux biens, nous souhaitons rappeler notre attachement aux valeurs fondamentales de notre République.

Le droit à manifester est un droit fondamental. Toutes les revendications, voire les colères doivent pouvoir s'exprimer dans une démocratie comme la nôtre. Elles doivent être écoutées et entendues. Le respect des institutions, des symboles de la République et des personnes, en particulier des hommes et des femmes chargés de maintenir l'ordre, sont tout aussi essentiels.

Nous appelons donc toutes celles et tous ceux qui souhaitent manifester à exercer ce droit dans le calme et dans le respect des valeurs et principes de notre République.

Nous appelons l'ensemble des responsables publics et les médias à la plus grande retenue dans leur expression, face à un mouvement qui ne saurait être ni récupéré ni exploité.

Enfin nous appelons le gouvernement à tout mettre en œuvre pour sortir par le haut de cette crise, en s'inscrivant dans une logique de négociation ouverte et attentive aux demandes ou expressions qui remontent de l'ensemble des territoires de notre pays.

Marie-Guite Dufay, Région Bourgogne-Franche-Comté,

François Sauvadet, Assemblée des départements de France Bourgogne-Franche-Comté

Ludovic Rochette, Association des maires de France Bourgogne-Franche-Comté

Contacts presse :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08